

Maach et online

Une seule adresse pour vos démarches en ligne dans le cadre de votre activité professionnelle

+simple +rapide +agréable +sûr

**Pourquoi
MyGuichet**



Accessible depuis le portail guichet.lu, **MyGuichet** est une plateforme interactive sécurisée. Elle permet d'effectuer des démarches administratives par voie électronique, en toute simplicité.

Cette plateforme, qui s'adresse aussi bien aux entreprises qu'aux citoyens, donne accès à un nombre toujours plus important de démarches.

Grâce à **MyGuichet**, vous pouvez remplir un **formulaire en ligne**, le **signer de manière électronique**, y joindre d'éventuelles pièces justificatives, puis le transmettre à l'administration compétente, sans quitter votre bureau.

QUELQUES EXEMPLES DE DÉMARCHES

- ➔ Déclaration de poste vacant
- ➔ Dépôt des extraits de compte de salaire
- ➔ Autorisation d'établissement
- ➔ Déclaration d'impôt sur le revenu des collectivités





**MYGUICHET,
UN ESPACE
SÉCURISÉ**

CONSULTATION DES DONNÉES RELATIVES À L'ENTREPRISE

MyGuichet permet d'accéder à certaines données de l'entreprise détenues par les administrations, comme par exemple "la balance TVA" pour les sociétés.

Les utilisateurs ont ainsi facilement accès à diverses informations les concernant, qu'ils peuvent consulter au moment de leur choix.

VOS DÉMARCHES EN LIGNE EN TOUTE SÉCURITÉ

L'accès à l'espace professionnel où sont stockés vos données et vos dossiers administratifs se fait au moyen d'une carte d'identité électronique (eID) ou d'un produit LuxTrust, qui permettent de vous authentifier de manière sécurisée.

Grâce à ces produits, vous disposez également d'un certificat de signature vous permettant de **signer électroniquement vos démarches administratives en ligne**. Vous avez ainsi la garantie d'une signature électronique ayant une valeur légale équivalente à une signature manuscrite.

POURQUOI S'IDENTIFIER ?

Lorsque vous effectuez une démarche administrative via MyGuichet, la sécurité est primordiale.

A l'aide des certificats électroniques, il est possible de vérifier de façon univoque l'identité d'une **personne autorisée** à accéder à diverses sources d'information ou services, comme par exemple MyGuichet, une application e-banking ou le service de paiement professionnel MultiLine.

La liste complète des applications accessibles grâce à la carte eID ou un produit LuxTrust est disponible à l'adresse :

<https://www.luxtrust.lu/simple/43>

Avant de réaliser vos démarches administratives en ligne via MyGuichet, vous devez effectuer plusieurs étapes :

1

Acquisition d'un produit LuxTrust

Procurez-vous un produit LuxTrust auprès de votre banque ou de la société LuxTrust. Vous pouvez également utiliser votre eID, à condition d'en avoir activé les certificats.

2

Activation LuxTrust

Enregistrez et activez le certificat LuxTrust.

www.luxtrust.lu

Un seul certificat est valable pour plusieurs applications (administrations, institutions bancaires,...).

4

Création d'un espace professionnel

Créez un espace de travail commun pour les démarches et les documents professionnels.

3

Enregistrement MyGuichet

Créez votre propre compte sur www.myguichet.lu en vous authentifiant avec votre certificat LuxTrust ou votre carte eID.

Confirmez l'enregistrement à l'aide du courriel reçu.

5

Invitation de collaborateurs

Invitez des collaborateurs à rejoindre l'espace de travail.

Attribuez un rôle **spécifique** à chaque personne : administrateur, gestionnaire, rôle sans signature.

Une question ?



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter l'aide mise à disposition sur myguichet.lu ou à contacter notre **Helpdesk** au (+352) 247 82000

ACCEDEZ À MYGUICHET

Vous pouvez accéder à **MyGuichet** à partir du portail guichet.lu. Lors de votre connexion, veuillez cliquer sur “**Se connecter à MyGuichet**”, puis sélectionnez le certificat en votre possession et entrez votre code pin, ou votre “username” et votre “password” si vous utilisez une solution comme le Token.

En arrivant sur la page d'accueil, vous êtes invité à choisir l'espace professionnel auquel vous souhaitez accéder.

INITIEZ UNE DÉMARCHE

Pour initier une nouvelle démarche, il suffit de cliquer sur le bouton “**Sélectionnez une démarche parmi toutes les démarches proposées dans le catalogue**”.

Le catalogue affiche toutes les démarches administratives disponibles sur guichet.lu. Les démarches réalisables en ligne peuvent être directement initiées en cliquant sur le bouton “**Créer**”.

Une fois une démarche lancée, un assistant vous guidera, étape par étape, pour remplir le formulaire.



**MyGuichet une
aide pour réaliser
vos démarches !**



Quels sont les avantages des services en ligne MyGuichet pour mon entreprise ?

GAIN DE TEMPS

- guidage étape par étape et sans perte de temps inutile à travers la démarche grâce à un questionnaire dynamique qui s'adapte en fonction du profil de l'utilisateur ;
- pré-remplissage du formulaire grâce à l'import de fichiers structurés (XML) ou au stockage des données de l'espace professionnel (once only) ;
- personnalisation de la liste des pièces justificatives à joindre ;
- accessibilité 24h/24 et 7j/7 ;
- dématérialisation des échanges entre les entreprises et les administrations.

TRANSPARENCE

- échanges hautement sécurisés et respect de la confidentialité des données personnelles ;
- identification immédiate de l'administration auprès de laquelle introduire sa démarche ;
- tracking en ligne du dossier et consultation des messages électroniques transmis par l'administration via le tableau de bord personnel.
- suivi du dossier en ligne et consultation des messages électroniques transmis par l'administration via le tableau de bord personnel.

COLLABORATION

- invitation des collaborateurs à rejoindre un espace de travail commun ;
- possibilité d'attribution d'un rôle spécifique à chaque collaborateur (administrateur, gestionnaire, rôle sans signature) ;
- possibilité de révoquer l'accès d'un utilisateur.

CERTIFICATION DE VOTRE ESPACE PROFESSIONNEL

Pour certains secteurs d'activités spécifiques, l'organisme compétent peut recommander à l'entreprise concernée de faire certifier son espace professionnel. Cette certification permet à l'administration concernée de valider que la personne enregistrée sur MyGuichet dispose des droits suffisants pour représenter et consulter les données relatives à une personne morale. Grâce à cette certification, vous disposerez d'un accès aux démarches propres à votre **secteur d'activité** et vous serez autorisé à consulter certaines données spécifiques dont dispose l'administration sur la personne morale associée.



Guichet.lu

11, rue Notre-Dame
L-2240 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
Tél. : (+352) 247-82000
www.guichet.lu
support@guichet.public.lu

Editeur responsable :

CTIE / Ministère de l'Économie

Impression :

Division Imprimées et Fournitures de bureau - CTIE

Date : 01/07/2017